



CRS 2

VAUCRESSON



Mardi 22 Août 2023, la CRS 2 a refusé le Cantonnement du Lycée Pompidou d'Aurillac pour non conformité des chambres. Une demande de relogement a été formulée auprès de LA D.C.C.R.S.

Cette dernière ne propose aucune solution viable, contraignant nos collègues à dormir dans leurs véhicules.

Nous sommes toujours dans l'attente de conditions d'hébergement en adéquation avec la mission confiée.

SEULE PROPOSITION DE LA DCCRS : relogement à plus de 2H30 du lieu de la mission !!!

Quelques exemples des conditions dans lesquelles nos collègues ont passé la nuit grâce à l'inaction de la DCCRS. La vacation de ce soir sera pourtant assurée de manière professionnelle malgré une absence totale de mesures d'hygiène et un repos des plus spartiate.



La CRS 2 devrait-elle déménager du côté de Bièvres pour espérer un peu plus de considération ?

Alternative Police CFDT CRS demande un relogement digne dès aujourd'hui afin que nos collègues puissent récupérer dans des conditions optimales afin d'assurer les missions qui leur sont confiées !

Missions que toutes les C.R.S. de France maîtrisent parfaitement en tant que spécialistes du Maintien de l'ordre ! Rappelons le !!!